

PETIT JOURNAL DE LA COMMUNE DE ST SAUVEUR GOUVERNENT

Edition du Printemps 2015



ELECTIONS DEPARTEMENTALES

**Le bureau de vote de St Sauveur se situe comme
d'habitude à la Salle des Tilleuls !
Nous vous y accueillerons pour le 2^e tour des élections
dimanche 29 mars de 8h à 18h.**

EDITORIAL

Bonjour à toutes et à tous,

Voici maintenant un an que nous avons toujours autant de plaisir à vous relayer tous ces petits moments du quotidien qui font de notre village un lieu si exceptionnel.

Un an déjà et toujours aussi motivés! Beaucoup de choses se concrétisées au cours de cette année. La partie la plus visible est sans conteste l'aménagement du village.

Les travaux rentrent dans leur seconde phase et seront normalement achevés à la fin du Printemps. Dans la continuité, l'aménagement du columbarium s'effectuera cet automne.

Un travail de fourmis, un peu moins visible, a été engagé à plusieurs niveaux au cours de ces derniers mois :

- Nous avons quasiment terminé l'élaboration du document unique, obligatoire pour tout employeur.
- Nous avons démarré un travail sur le réseau d'eau, également imposé par la réglementation, qui doit se traduire par l'élaboration d'un schéma directeur.
- Le site internet, quand à lui, ne va pas tarder à sortir de l'ombre ! Il est prêt !! Nous avons une dernière réunion fin mars pour finaliser quelques petits détails. Nous vous ferons passer toutes les informations utiles pour le consulter dès sa mise en ligne.

Les moments d'échanges et de partage ont été nombreux cet année, et je tiens encore une fois à vous remercier de tout cœur pour votre enthousiasme et participation. La journée citoyenne en a été une très belle illustration !

Fort de ce succès, et comme nous avons encore trouvé une multitude de petits travaux à effectuer, nous vous proposons de nous retrouver **Samedi 18 avril**, de bon matin et en pleine forme ! Le café sera prêt à partir de 8:00 à la salle des fêtes ! Nous profiterons de cette journée pour nous restaurer, comme la dernière fois, autour d'un bon barbecue.

Ces moments de partage s'illustrent également par votre participation à nos différents groupes de travail. Ils sont ouverts à tous, n'hésitez pas à nous questionner et à vous y inscrire !

Ils se traduisent également par les nombreux questionnaires que vous nous avez retournés, très riches d'idées et d'enseignements. Il est toujours possible de nous les retourner, pour ceux qui n'ont pas encore pu le faire. Le temps de faire une synthèse de tout ce que vous nous avez rapporté, et je vous propose de nous retrouver au cours d'une soirée pour échanger à ce sujet. Nous vous ferons part d'une date très prochainement.

Nous aurons encore bien d'autres occasion de nous retrouver, notamment lors de la fête du Bassin qui aura lieu le 6 juin à La Batie. Sans oublier le 15 Août bien sur !

Beaucoup de travaux ont été engagés, et de nombreux sont à venir :

- La révision du PLU s'engage et les premières réunions de travail vont démarrer ce mois-ci. Nous vous communiquerons prochainement les dates de rencontre à ce sujet.
- Nous avançons au sujet de l'assainissement des hameaux et avons récemment rencontré le Conseil Général. La prochaine étape est le lancement de l'étude technique et financière du projet. Là encore, nous vous informerons bien sur du suivi.

Pour conclure, nous restons plus que jamais à l'écoute de vos suggestions et sommes toujours aussi enthousiastes pour mener à bien le mandat que vous nous avez confié.

Merci à toute l'équipe municipale, élue et salariés, pour son implication et sa bonne humeur !

Merci également à vous tous pour votre participation et motivation !

Rendez-vous le 18 Avril !

Christelle RUYSSCHAERT

Synthèse des trois conseils municipaux de janvier, février et mars 2015.

Assainissement des hameaux :

Une rencontre avec Franck Millet, directeur technique de la Communauté de Communes, a eu lieu afin de valider le zonage d'assainissement collectif.

Résultat du vote : 11 pour

Délibération sur la convention du CAUE :

1) Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement est un organisme qui apporte son appui technique pour l'élaboration du cahier des charges, dans le cadre de la révision du PLU.

Coût de la prestation: 1800.- €

Résultat du vote : 11 pour

2) Évolution du PLU (document d'urbanisme). Un groupement de commande pour la révision du PLU a été demandé entre plusieurs communes (même bureau d'études).

Étude préalable pour la rénovation de la salle des fêtes, agrandissement de la mairie, école, cantine... L'idée est d'avoir une vision d'ensemble sur tous ces bâtiments, afin d'avoir une idée de coût et de savoir ce qu'il est possible de faire de façon judicieuse.

Rappel: le CAUE a plusieurs missions: assistance à la maîtrise d'ouvrage, pré-étude pour certains projets, mission d'ensemble sur tous les bâtiments communaux...

Document Unique :

- Rédigé par Eddy Blanco, il est fini à 80 %.
- Mr Lart, du centre de gestion, demande un diagnostic « amiante » et « installation électrique » des bâtiments communaux.
- Concertation avec les communes de Curnier et du Poët Sigillat afin de partager le coût de la formation « habilitation électricité » pour David.

Éclairage public :

A partir de 2016, il n'y aura plus de lampes fluo sur le marché (actuellement utilisées), d'où nécessité de les changer et de modifier de ce fait une partie de notre parc de lampadaires. Aujourd'hui, l'entretien de l'éclairage coûte 1600.- € / an.

Le SDED (qui a la compétence « éclairage public » depuis 2012) propose de prendre en charge l'entretien, l'extension éventuelle du parc, sa rénovation et la cartographie des réseaux pour 2400.- € / an.

Résultat du vote : 3 abstentions, 8 pour

Entente de la Vallée de l'Ennuye

Une réflexion est engagée sur le fait de soutenir financièrement les projets communaux et intercommunaux lorsqu'ils sont en difficultés de façon ponctuelle sur les loyers perçus.

La commune est engagée au sein de l'Entente depuis 2009, le projet soutenu et mené de façon commune depuis sa création concerne la construction et le bon fonctionnement de la maison médicale située à Ste Jalle.

Délibération : suite à la signature d'une convention avec Ste Jalle, la nouvelle participation financière de St Sauveur s'élève donc à 1295.- €.

Résultat du vote: 1 contre, 1 abstention, 9 pour

L'eau :

Aujourd'hui un gros travail est lancé pour la réalisation du schéma directeur des réseaux d'eau. Ce travail est en relation avec l'agence de l'eau, en conformité avec la législation actuelle.

Déneigement :

Rappel: le déneigement sur la commune est obligatoire sur les voies communales.

Proposition par un conseiller de rembourser le carburant à ceux qui utilisent leurs tracteurs pour déneiger. Les conseillers concernés rappellent que le déneigement fonctionne sur le bénévolat et donc que le remboursement du carburant n'a pas lieu d'être.

Le conseil adresse de chaleureux remerciements à tous ceux qui ont participé au déneigement, sans lesquels nous n'aurions pas ce précieux service.

Aménagement du Village :

La 2^e tranche des travaux a bien commencé. Elle concerne les barrières, les ruelles, la 510 a, les fontaines, la place du château et la voie nouvelle.

Les ordures ménagères

Les ordures ménagères représentent un coût important pour la communauté car il y a moins de discipline dans le tri (mais aussi dû au départ de Mollans de la Communauté de Communes). Mollans versera un dédommagement suite à son départ, ce qui permettra de tenir pour le moment. Nouvelle organisation : 1 camion passera en hiver, 2 passeront en été.

Augmentation de la taxe « ordures ménagères » de 3€. Un document va être diffusé (par la communauté de communes) pour le tri et sur les conséquences (financières notamment) d'un mauvais tri. Rappel sur la collecte des pneus: organiser une collecte coûte très cher à la commune. Une taxe est prévue quand on achète des pneus pour les faire récupérer par le vendeur. Pour les acheteurs sur internet, il existe des garages agréés sur Nyons, qui sont tenus de les récupérer.

Le regroupement de tous les containers d'ordures se fera devant le hangar communal : il y aura un seul point de collecte dans le village et le virage de l'entrée de St Sauveur y gagnera en propreté. Cela permettra une économie de temps et d'énergie considérable. Les points de collectes sur les hameaux restent inchangés.

Le projet de colombarium et de jardin du souvenir :

Une réunion s'est tenue en Mairie sous la présidence du premier adjoint, en présence d'un adjoint, de deux conseillers municipaux, d'un auditeur qui avait prêté son concours pour l'aide aux choix, et des deux responsables d'entreprise concernés par les travaux. A l'issue de la discussion technique sur le choix de mobilier, des végétaux et de la clôture, les décisions ont été prises facilement et rapidement, dans le strict respect de l'enveloppe allouée pour ce projet, soit 6000 €. Un échéancier a été établi : pose de clôture dans l'été, suivie d'installation du mobilier en septembre, suivie de plantation et ensemencement permettant l'enracinement tout au long de l'hiver.

Renouvellement du matériel informatique :

- Disque dur externe pour les sauvegardes (369.- €)

- Unité centrale pour l'ordinateur du maire (560.- €)

Résultat du vote :
11 pour sur les deux devis

Compte rendu d'une réunion d'information du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales sur un projet agro-environnemental et climatique

Une réunion organisée par le SMBP, sis à Sahune, s'est tenue courant septembre 2014 à Montréal les Sources. Elle avait pour but de présenter aux élus la construction d'un Projet Agro-environnemental et Climatique (PAEC). Trois membres du Conseil de notre commune ont pris part à cette réunion, dont le premier adjoint, représentant le maire.

Parmi les programmes de développement portés par le SMBP et financés par la région, l'Europe et/ou le département, figure l'élaboration d'un Projet Agro-environnemental et Climatique (PAEC) sur le périmètre drômois des Baronnies Provençales pour lequel le SMBP a déposé un dossier de candidature le 15 octobre dernier. Dans le cadre de l'orientation européenne confirmée dans la PAC 2014-2020, il s'agit d'intégrer certaines mesures dans un projet à l'échelle du territoire constitué par le massif des Baronnies Provençales. Des enjeux majeurs dictent la stratégie adoptée par notre région Rhône-Alpes : 1) la préservation de la qualité des eaux, souterraines et de surface et 2) la préservation de la biodiversité, des pollinisateurs et des paysages. Deux enjeux transversaux sont à ajouter : le maintien du nombre d'agriculteurs sur le territoire et le maintien des surfaces agricoles exploitées. Trois zones d'action prioritaires sont définies par rapport à ces enjeux.

Il s'agit donc pour les agriculteurs volontaires du territoire de contractualiser les mesures agro-environnementales et climatiques répondant aux enjeux définis à l'échelon régional par des contrats sur cinq ans avec engagement de résultats.

Une fois les enjeux et zones d'actions prioritaires définis comme ci-dessus, le projet PAEC comporte un plan d'action, un calendrier de mise en œuvre, des moyens humains et financiers, des modalités de suivi et d'évaluation.

Le SMBP, en partenariat avec la chambre d'Agriculture de la Drôme et l'ADEM, fort de ses compétences agronomiques, économiques, environnementales et de ses savoir-faire en matière d'élaboration et d'animation de projets, se positionne donc pour un travail à l'échelle des communes drômoises du massif des Baronnies. Il est prévu, notamment, de proposer une convention de partenariat entre le Parc naturel régional et les communes non adhérentes pour la mise en œuvre de ce projet.

Quelques exemples de mesures dites MAEC :

- Préservation des systèmes pastoraux: aide au maintien des espaces ouverts, à l'entretien des bois et landes pâturés....
- Accompagnement vers une réduction des usages de produits phytosanitaires
- Développement de l'usage de couvertures végétales en inter-rangs en viticulture et arboriculture, entretien des arbres isolés et rives boisées, ...

Calendrier prévisionnel :

* Phase 1, octobre 2015 : diagnostic de territoire sur l'ensemble des problématiques, ciblage des enjeux environnementaux dans les filières agricoles, choix de mesures activables pour les éleveurs (dès 2015) avec estimatif du nombre d'éleveurs et de surfaces concernées par la contractualisation.

* Phase 2, pour contractualisation en 2016 : travail spécifique avec les filières agricoles pour choisir des mesures pertinentes (réduction des phytosanitaires, couverts végétaux, cahier des charges adapté localement), et travail avec les collectivités territoriales pour des actions complémentaires (arbres isolés, arbres en alignement, réduction des phytosanitaires,...).

À l'issue de cet exposé substantiel, des questions ont été posées par l'auditoire: en fonction des enjeux énoncés, ces mesures concerneront-elles l'accompagnement à l'introduction de variétés fruitières nouvelles pour permettre un étalement de la récolte et de l'offre des produits? Concerneront-elles l'accompagnement de projets d'irrigation ou de protection des récoltes contre l'aléa climatique (filets paragrêles) ? > À priori les MAEC ne pourront pas permettre de financer ce type d'actions. Des projets complémentaires peuvent être proposés dans le cadre d'autres dispositifs financiers (LEADER, PSADER...). Les réponses non fournies sur place, sont à venir et feront, le cas échéant, l'objet d'un additif au présent compte rendu.

(le présent compte rendu a été revu par Madame Gwenaëlle Pariset, du SMBP, rapporteur du projet PAEC sur les Baronnies Provençales)

Commission « vie du village »:

Une trentaine de questionnaire ont été renvoyé. Les idées sont nombreuses et riches. Vous avez bien évidemment encore la possibilité de renvoyer votre questionnaire, si ce n'est pas déjà fait.

Logement communal

L'appartement à coté de la cantine est à nouveau loué. Bienvenu à notre nouveau concitoyen.

Pour la bonne utilisation de la salle des Tilleuls :

Le ménage de la salle des fêtes et de la mairie est fait tout les 15 jours (1h15/ semaine = 75.-€ / mois = 900.-€ / an) à condition que Fabienne Morin soit disponible. Doit-on demander une participation financière aux utilisateurs de la salle ? Idée de mettre une note d'information aux utilisateurs avec participation libre, afin de tester la bonne volonté des gens.

Résultat du vote : 1 abstention, 10 pour

L'horloge de la mairie n'est pas réparable.

Un devis pour la remplacer a été reçu de PACCAR. Coût : 1 392,80€.
Devis accepté par le conseil.

Assemblée Générale de la cantine:

Tout va bien. Il y a eu 7000.- € de bénéfice. Calcul des subventions : environ 34 000.- € en 2015 sur les 7 communes. Le bureau est renouvelé. Le prix du ticket repas augmentera en septembre 2015.

Séminaire de travail à Buis les Baronnie

Sur invitation du Président de la communauté de communes du Pays de Buis les Baronnie, un séminaire de travail « *Intercommunalité : quel avenir, quels projets pour le Pays de Buis les Baronnie* » s'est tenu à Buis le samedi 28 février dernier de 9h à 12h45. Notre commune était représentée par le maire, deux adjoints et deux conseillers municipaux.

Le motif de la tenue de ce séminaire est comme suit : d'une part, définir ensemble les projets souhaités pour le territoire du pays de Buis ; d'autre part, la loi sur la réforme des Collectivités territoriales définira le nouveau périmètre des établissement publics de coopération intercommunale (EPCI) applicable au 01 janvier 2017; le travail et la réflexion à venir devant se faire avec les communautés de commune voisines de Val d'Eygues (Nyons et limitrophes), Pays de Rémuzat, et Hautes Baronnie (Séderon et limitrophes), il est essentiel qu'au niveau des communes du Pays de Buis les Baronnie, un moment d'échange ait lieu pour maîtriser en partie l'évolution et les orientations futures de cette réorganisation territoriale.

Le 28 février, l'essentiel du travail a été consacré à la tenue de quatre ateliers thématiques : 1) aménager, organiser le territoire et son environnement

2) développer le « vivre ensemble »

3) promouvoir l'emploi, les entreprises, les initiatives

4) avoir une collectivité de services innovants.

Lorsque les rapporteurs de ces ateliers nous auront communiqué par écrit leur rapport respectif, nous vous en ferons part dans une prochaine édition.

La marche du mois

Depuis janvier 2015, les trois marches effectuées nous ont conduits à Tarendol et redescente par le Poët-Sigillat, au Grand Bois dans la neige de février et en mars au col d'Ambonne avec départ du Poët. Elles ont réuni chaque fois 18, 4 et 10 personnes. Le 03 janvier, l'arrivée (un peu tardive!) sur Saint Sauveur par l'ouest depuis le plateau des Chaux a permis de découvrir les effets de lumière du soleil couchant sur le Grand Bois. Le 07 mars dernier, tout le monde a bien apprécié la vue sur les massifs enneigés du proche Diois et des Alpes lointaines. Les prochaines marches du mois sont prévues les samedi 04 avril, 02 mai et 06 juin 2015. L'heure précise de départ de Saint Sauveur et l'itinéraire sont affichés aux panneaux de Saint Sauveur et des hameaux. Bienvenue à toutes et tous !

Comité des fêtes

Une réunion du comité des fêtes est prévue samedi 16 mai à 10 heures pour préparer l'organisation des prochaines fêtes.

Venez y participer !

L'orangé de provence

Samedi 4 avril, soirée karaoké !
Venez pousser la chansonnette en toute convivialité.

Dès 19h00, moules frites à volonté.
Réservation au 04 75 27 88 09

« Club inter âge », quelques rendez-vous à ne pas manquer :

- **Dimanche 19 avril** : repas de printemps à la salle des fêtes de Bésignan (apéritif, couscous, salade, fromage, dessert, vin, café). Inscription pour le 14/04. 10€ pour les adhérents et 20€ pour les non-adhérents). Apporter ses couverts.
- **Vendredi 1er mai** : concours de pétanque à Bellecombe.
- **Jeudi 14 mai** : randonnée avec pique-nique (le lieu n'est pas encore défini).
- **Dimanche 14 juin** : voyage (35€ pour les adhérents, 50€ pour les non-adhérents, gratuit pour les enfants jusqu'à 6 ans et ½ tarif de 7 à 12 ans)
 - visite de la chocolaterie à Châteauneuf du Pape
 - embarquement sur le Miréio pour une croisière sur le Rhône
 - retour par les Baux de Provenceréservation auprès de Patricia (04 75 27 31 07) ou de Suzanne (04 75 27 32 31)

Et aussi ... Si vous aimez jouer aux cartes, au scrabble, aux quilles, au rami

Si vous vous ennuyez le mercredi

Sachez que de 14h à 17h, à la salle des Tilleuls, vous serez accueillis avec plaisir.

Depuis le mois de novembre, une dizaine de personnes de 7 à 91 ans se retrouvent et sont fidèles au rendez-vous. Nous avons eu deux moments forts : le 18 février, Carnaval avec les enfants des 3 villages, nous avons dégusté les crêpes et des beignets, et le 11 mars un moment d'écoute de lecture, de jeux avec l'association Saute-page du centre de Curnier.

JOURNEE CITOYENNE
Le samedi 18 avril 2015

(plantations dans le village, peinture de la rambarde de Gouvernet, ...).

Les courageux travailleurs pourront partager un barbecue à l'issue de la réalisation des différentes corvées.



Photo mystère !

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos propres photos mystère par mail !

APPEL AUX LOGEURS DE LA COMMUNE
(gîtes ruraux, chambres d'hôtes, campings, ...) :

Le site internet est bientôt prêt ! Si vous souhaitez que vos coordonnées (téléphone, court descriptif, lien vers votre site internet) y figurent, faites-le savoir par e-mail à isabelleaubert26@gmail.com.